

communes le 18 janvier 1950. Le chef du groupe cécéliste, M. Coldwell, avait dit ce jour-là, comme en fait foi la page 3455 du *Journal*:

Le Canada fait bien de suivre l'exemple d'autres pays et d'offrir à son premier citoyen une résidence où il pourra accueillir les hautes personnalités canadiennes et étrangères.

Je pourrais profiter de l'occasion, monsieur l'Orateur, pour dire que notre groupe est d'avis que le pays, connaissant toutes les circonstances pertinentes, pose un geste approprié en faisant du chalet Harrington une maison de campagne officielle pour les premiers ministres du Canada, présents et futurs.

Il y a longtemps que les premiers ministres de la Grande-Bretagne ont à leur disposition une résidence officielle et une maison de campagne officielle, depuis 1921. Je dirais que tant que nous nous conformerons aux précédents, aux us et coutumes du modèle des parlements, nous ne nous écarterons guère de la bonne voie. En ce qui concerne la résidence du premier ministre du Canada, la réaction du public et l'expérience ont prouvé la sagesse de la décision prise à cet égard.

Tout le monde connaît le n° 10 Downing Street à Londres. Chaque matin, on peut voir le Londonien, son parent de la campagne ainsi que les touristes d'outre-mer venus d'un pays du Commonwealth ou d'autres pays du monde réunis en face du 10 Downing Street afin de voir le premier ministre quitter sa résidence pour se rendre à la Chambre des communes ou à son bureau si la Chambre ne siège pas. Je suis porté à dire qu'en agissant tous les jours de la sorte, ces gens tissent avec des brins de sentiment la toile de la solidarité nationale. Le numéro 24 de la promenade Sussex à Ottawa est l'équivalent canadien du 10 Downing Street.

Durant la première guerre mondiale, les premiers ministres de Grande-Bretagne se sont trouvés obligés, de plus en plus souvent, de quitter Londres et d'aller se réfugier dans les maisons de campagne de leurs amis. C'est ainsi que l'on a reconnu qu'à cause des exigences de la vie politique le premier ministre a besoin d'une résidence officielle à la campagne.

En 1921, il a été pourvu à ce besoin lorsque lord et lady Lee ont fait don à la nation de leur manoir portant le nom de Chequers Court, dans le Buckinghamshire, à titre de villégiature officielle des premiers ministres de Grande-Bretagne. Je vais donner lecture de la belle inscription qui figure sur la façade du manoir, car c'est là une chose qui m'intéresse. Sur le mur de la façade de

Chequers Court on peut lire la gracieuse inscription que voici en mémoire de ce don princier:

"This house of Peace and Ancient Memories  
Was given to England as a thank-offering  
For her deliverance in the great war, 1914-1918,  
And as a place of rest and recreation  
For her prime ministers forever."

Depuis lors, les premiers ministres, libéraux, conservateurs et travaillistes, ont trouvé dans cette belle demeure repos et détente aux heures de tension et de crise.

Un ancien premier ministre du Canada, le très honorable W. L. Mackenzie King avait sa résidence à Kingsmere, et un autre ancien premier ministre, le très honorable Louis-S. St-Laurent goûtait sa retraite de Québec. Étant donné les circonstances qui sont connues de tous, et vu que cette propriété est disponible, nous estimons, comme tous les membres de la Chambre, semble-t-il, que le moment est venu pour le Canada de fournir une résidence de campagne officielle aux premiers ministres canadiens et à leurs distingués visiteurs. Cette propriété du lac Mousseau (Harrington Lake), près de l'eau et entourée de bois, à une distance raisonnable d'Ottawa, constituera pour toujours un endroit de retraite tout à fait convenable pour les premiers ministres canadiens et leurs distingués visiteurs. D'après mon expérience personnelle depuis que je viens à Ottawa, surtout pendant les journées chaudes et humides d'un été outaouais, je puis dire, à l'exemple de je ne sais plus trop qui, que tous les hommes, surtout ceux qui ont de lourdes responsabilités envers leurs semblables, sentent le besoin d'écouter les claires résonnances de l'aurore, de voir le soleil de midi filtrer à travers le feuillage et de goûter le silence vivant de la solitude dans un bois.

Monsieur le président, le chalet du lac Mousseau (Harrington Lake) procure tous ces avantages. Il appartient au pays. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il servira au meilleur usage possible. Non seulement les membres de la Chambre des communes de tous les partis, mais tous les Canadiens sont du même avis. Je veux citer un extrait d'un éditorial paru dans le *Citizen* d'Ottawa le 11 juin qui, à mon avis, est très approprié. En voici le texte:

Maison d'été pour le premier ministre

A l'heure actuelle, on songe à faire de Harrington Lodge une résidence d'été pour les premiers ministres canadiens. Une mesure à cet effet devrait être très bien accueillie à la Chambre des communes, car on a déjà laissé entendre que personne ne s'y opposait véritablement. Cette initiative devrait également rallier les suffrages du grand public.

La résidence dite Harrington Lodge, située sur le lac Harrington, a été achetée il y a quelques années par le gouvernement fédéral pour être incorporée au parc Gatineau. Il en coûterait peu pour la convertir en maison d'été à l'usage du